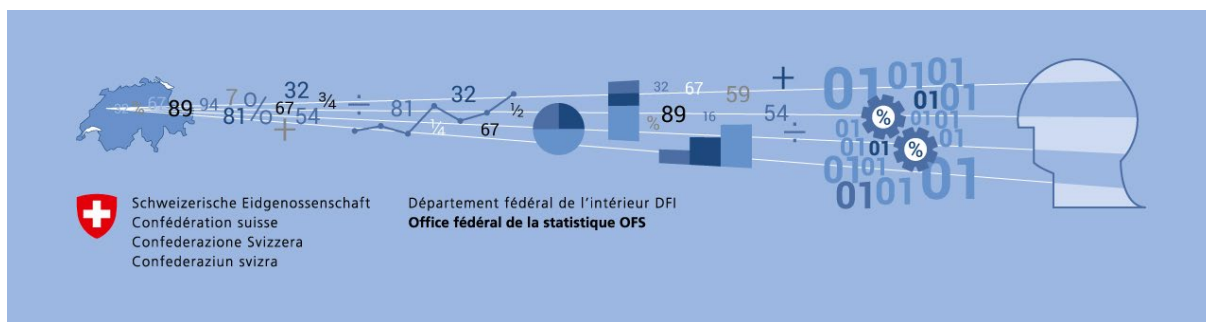




Communiqué de presse

Embargo: 5.7.2024, 8h30

03 Travail et rémunération

Enquête suisse sur la population active 2023: moyennes annuelles

Près de la moitié de la population salariée travaille selon un horaire flexible

En 2023, 47,7% des personnes salariées bénéficiaient d'un horaire de travail flexible et près de deux sur cinq travaillaient au moins occasionnellement à domicile. 26,5% de la population active occupée travaillent régulièrement le samedi. Le travail de nuit est en revanche nettement moins répandu (5,6%). Parmi les personnes salariées, 8,6% ont un contrat de travail à durée déterminée et 8,3% travaillent sur appel. Les taux varient fortement d'une branche économique à l'autre, ainsi qu'en fonction du sexe et de l'âge. Ce sont là quelques résultats tirés de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

En 2023, 47,7% des personnes salariées bénéficiaient d'un horaire de travail flexible (horaire hebdomadaire ou mensuel avec ou sans heures bloquées, base annuelle, pas de prescriptions formelles, autre modèle). La part des hommes dans ce cas est plus élevée que celle des femmes (respectivement 51,8% et 43,3%). L'application de l'horaire de travail flexible varie fortement d'une branche économique à l'autre. Elle est la plus fréquente dans les branches suivantes, où les trois quarts environ des personnes salariées en bénéficient: Information et communication (77,3%), Activités financières et d'assurance (75,3%) et Activités spécialisées, scientifiques et techniques (73,0%).

Dans l'hébergement et la restauration, la moitié du personnel salarié travaille régulièrement le soir

En 2023, 16,4% des personnes actives occupées travaillaient régulièrement le soir, la part chez les femmes étant plus élevée que chez les hommes (17,2% contre 15,7%). Le travail du soir est le plus fréquent chez les 15 à 24 ans, qui sont 21,5% à le pratiquer, contre 15% à 17% dans les autres groupes d'âge. Il est le plus répandu dans la branche Hébergement et restauration (49,8%), suivie de la branche Transports et entreposage (30,7%). Seuls 4,3% des personnes employées dans la construction travaillent en revanche régulièrement le soir.

Le travail de nuit est le plus fréquent dans les transports et l'entreposage

Une personne sur vingt environ travaille régulièrement de nuit. Contrairement au travail du soir, le travail de nuit est un peu plus répandu chez les hommes (6,1%) que chez les femmes (5,0%). La part des personnes actives occupées qui le pratiquent est la plus élevée dans la branche Transports et entreposage (22,0%), suivie de la branche Santé humaine et action sociale (12,0%).

Un quart de la population active occupée travaille régulièrement le week-end

Sur l'ensemble des personnes actives occupées, 26,5% travaillent régulièrement le samedi et 15,8% le dimanche. Les femmes travaillent plus souvent le week-end que les hommes (respectivement 29,6% et 23,8% le samedi, 17,4% et 14,5% le dimanche). La proportion des personnes qui travaillent régulièrement le week-end varie selon l'âge: elle est la plus forte chez les 15 à 24 ans (35,1% le samedi, 21,1% le dimanche) et chez les 65 ans ou plus (33,9% le samedi, 20,7% le dimanche). Chez les 25 à 64 ans, elle se situe entre 25% et 28% pour le travail du samedi et entre 15% et 17% pour le travail du dimanche. Le travail du week-end est particulièrement fréquent dans la branche Hébergement et restauration (70,2% le samedi, 51,3% le dimanche) et dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche (68,4% le samedi, 52,1% le dimanche).

Un quart des personnes à l'âge de la retraite travaillent sur appel

En 2023, 8,3% des personnes salariées ont travaillé sur appel (hommes: 6,7%; femmes: 9,9%). Cette forme de travail est particulièrement répandue chez les personnes ayant atteint l'âge de la retraite (25,4%) et chez les jeunes de 15 à 24 ans, qui affichent aussi un taux largement supérieur à la moyenne (16,1%). Dans la population salariée de 25 à 64 ans, la part des personnes qui travaillent sur appel est de 7% environ. Cette forme de travail est fréquente notamment dans la branche Hébergement et restauration (19,5%), suivie de la branche Autres activités de services (arts, loisirs, ménages privés, autres activités de services), où elle concerne 14,7% du personnel salarié.

Beaucoup de travail à domicile dans la branche Information et communication

Près de deux personnes salariées sur cinq travaillent à domicile, ne serait-ce qu'occasionnellement (38,4%). Sont prises en compte les activités professionnelles réalisées à domicile, qu'il s'agisse ou non de télétravail (utilisation d'Internet pour l'échange d'informations avec l'employeur). Le travail à domicile est particulièrement fréquent dans la branche Information et communication (82,9% des personnes salariées). La part des personnes qui le pratiquent est également supérieure à la moyenne (plus de 60%), dans les branches Activités financières et d'assurance (73,3%) et Enseignement (63,3%).

Enseignement: un quart de contrats de travail à durée déterminée

Sur l'ensemble des personnes salariées, 8,6% avaient un contrat de travail à durée déterminée en 2023, la part chez les femmes (9,4%) étant un peu plus élevée que chez les hommes (7,8%). En ce qui concerne le groupe d'âge, les 15 à 24 ans sont particulièrement nombreux dans ce cas, puisque 25,0% d'entre eux sont engagés pour une durée déterminée. La part des contrats à durée déterminée est également supérieure à la moyenne chez les personnes âgées de 65 ans ou plus (17,2%). Pour ce qui est de la branche économique, c'est dans l'enseignement que la proportion de contrats à durée déterminée est la plus élevée (24,3%).

Remarques

Les données du 1^{er} trimestre 2021 au 1^{er} trimestre 2024 ont été révisées rétroactivement dans le cadre de la publication de l'ESPA en juillet 2024. D'une part, certains cas non plausibles ont été éliminés des jeux de données (personnes ayant annoncé avoir travaillé au moins 1 heure dans les questions initiales et ayant ensuite indiqué dans la question sur le nombre d'emplois ou d'employeurs qu'ils n'en avaient aucun). Cette élimination a nécessité une repondération des données. D'autre part, nous avons intégré une nouvelle variable dans les calages dès 2021, à savoir le fait de bénéficier ou non de prestations de l'aide sociale.

Annexe méthodologique

Enquête suisse sur la population active (ESPA)

L'enquête suisse sur la population active (ESPA) est une enquête par sondage que l'Office fédéral de la statistique (OFS) réalise chaque année auprès des ménages depuis 1991. Elle a pour but de décrire la structure et l'évolution de la population active en Suisse, ainsi que ses comportements sur le marché du travail. L'OFS veille à la comparabilité internationale des résultats en s'appuyant sur les recommandations du Bureau international du travail (BIT) et sur les normes d'Eurostat applicables aux enquêtes sur la main-d'œuvre.

De 1991 à 2009, l'enquête a été menée au 2^e trimestre uniquement. Conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est menée en continu depuis 2010 dans le but de produire des indicateurs trimestriels sur l'offre de travail. Ces résultats font dorénavant l'objet d'un communiqué de presse trimestriel. Les résultats annuels de l'ESPA - chiffres plus détaillés, notamment sur l'évolution des conditions de travail et de la structure sociodémographique de la population - font l'objet d'un communiqué de presse séparé.

L'ESPA est réalisée par un institut privé d'études de marché pour le compte de l'OFS. L'échantillon de base compte depuis 2010 environ 100 000 interviews annuelles. Un échantillon spécial composé d'environ 20 000 interviews de personnes étrangères complète l'échantillon de base. La population couverte est la population résidente permanente de 15 ans ou plus.

De 1991 à 2020, l'ESPA a été une enquête téléphonique. Depuis 2021, il s'agit d'une enquête multimode (enquête par Internet et par téléphone) où le relevé par Internet est privilégié.

Définitions principales

Personnes actives occupées

Sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence,

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou
- qui, bien que temporairement absentes de leur travail (pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou comme indépendant ou
- qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

Population résidente permanente

Toutes les personnes résidant en Suisse toute l'année sont assimilées à la population résidente permanente. Elle comprend les personnes de nationalité suisse domiciliées en Suisse et les personnes de nationalité étrangère séjournant en Suisse pendant au moins douze mois, à savoir les titulaires d'une autorisation d'établissement, les titulaires d'une autorisation de séjour (y compris les réfugiés reconnus) et les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée équivalant à une durée cumulée minimale de douze mois. Bien qu'inclus dans la population résidente permanente selon la définition appliquée dans le nouveau recensement de la population (cf. article 2, lettre d, de l'ordonnance sur le recensement, RS 431.112.1), les diplomates, les fonctionnaires internationaux (y c. les membres de leur famille) et les personnes dans le processus d'asile totalisant au moins douze mois de séjour ne sont pas pris en compte dans l'ESPA.

Renseignements

Alain Vuille, OFS, Section Travail et vie active, tél.: +41 58 463 62 72,

e-mail: alain.vuille@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2024-0574

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM), le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et les offices cantonaux de statistique qui en ont fait la demande ont eu accès aux informations statistiques contenues dans le présent communiqué de presse, de manière limitée, contrôlée et sous embargo, trois jours ouvrables avant leur mise à la disposition du public.

T1 Travail régulier effectué le soir, la nuit et le week-end selon le sexe, l'âge et la section économique (NOGA 2008), 2023
 en % des personnes actives occupées (sans les apprentis)

	Travail le soir ¹	Travail la nuit ²	Travail le samedi	Travail le dimanche
Total	16,4	5,6	26,5	15,8
Sexe				
Hommes	15,7	6,1	23,8	14,5
Femmes	17,2	5,0	29,6	17,4
Age				
15–24 ans	21,5	6,3	35,1	21,1
25–39 ans	16,7	6,4	24,7	14,7
40–54 ans	15,8	5,2	24,8	14,7
55–64 ans	15,0	4,9	27,9	16,7
65+ ans	16,5	3,0	33,9	20,7
Section économique				
A Agriculture, sylviculture et pêche	19,8	(6,8)	68,4	52,1
B-E Industrie manufacturière, industries extractives et autres	8,5	5,3	11,2	5,4
F Construction	4,3	(1,8)	9,3	3,0
G Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	9,5	2,0	42,2	7,3
H Transports et entreposage	30,7	22,0	45,7	30,0
I Hébergement et restauration	49,8	6,1	70,2	51,3
J Information et communication	13,9	(1,8)	10,1	7,5
K Activités financières et d'assurance	7,5	(0,5)	4,4	2,3
L/N Activités immobilières et activités de services administratifs et de soutien	16,7	5,3	24,5	11,5
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11,7	2,2	12,8	7,1
O/U Administration publique et activités extra-territoriales	12,7	7,6	14,8	11,4
P Enseignement	13,9	1,9	16,5	11,5
Q Santé humaine et action sociale	26,7	12,0	37,3	32,0
R/S/T Autres activités de services	22,1	3,4	39,0	24,2

¹ entre 18h00 et 24h00

² entre 24h00 et 06h00

(chiffre): Extrapolation basée sur moins de 50 observations. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

T2 Travail sur appel, contrats à durée déterminée, horaires de travail flexibles et travail à domicile selon le sexe, l'âge et la section économique (NOGA 2008), 2023
en % des salariés (sans les apprentis)

	Travail sur appel	Contrats à durée déterminée	Horaires de travail flexibles	Travail à domicile ¹
Total	8,3	8,6	47,7	38,4
Sexe				
Hommes	6,7	7,8	51,8	39,7
Femmes	9,9	9,4	43,3	36,9
Age				
15–24 ans	16,1	25,0	32,9	21,3
25–39 ans	7,2	10,1	48,5	40,9
40–54 ans	7,0	4,5	49,8	41,9
55–64 ans	7,1	5,1	47,0	33,9
65+ ans	25,4	17,2	60,4	39,8
Section économique				
A Agriculture, sylviculture et pêche	(11,2)	(10,2)	33,9	(17,0)
B-E Industrie manufacturière, industries extractives et autres	4,5	4,4	58,8	32,2
F Construction	6,1	4,7	26,7	13,3
G Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	7,9	4,2	34,2	26,8
H Transports et entreposage	11,5	4,5	28,7	23,9
I Hébergement et restauration	19,5	9,5	20,4	11,1
J Information et communication	4,9	5,8	77,3	82,9
K Activités financières et d'assurance	3,8	4,5	75,3	73,3
L/N Activités immobilières et activités de services administratifs et de soutien	12,1	9,3	41,0	27,6
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,7	7,5	73,0	59,1
O/U Administration publique et activités extra-territoriales	5,8	10,5	63,0	47,8
P Enseignement	8,6	24,3	56,5	63,3
Q Santé humaine et action sociale	10,6	10,1	25,9	21,7
R/S/T Autres activités de services	14,7	11,3	51,1	40,3

¹ Travail à domicile au moins occasionnellement

(chiffre): Extrapolation basée sur moins de 50 observations (travail sur appel, travail à domicile) ou moins de 90 observations (contrats à durée déterminée). Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)